



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 09 FÉVRIER 2023

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	35
Nombre de présents :	28
Convocations :	03 FÉVRIER 2023

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENO, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, Mme Adeline POLLET, M. Hervé DEMORGNY, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, Adjoints, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Mathilde LESAGE, Mme Evelyne DENOYELLE, M. M. Mohamed DERGHAM, M. Luc LESIEUR, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DANIEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Clément THÉODORE, M. Loïc CAPPE, M. Jean-Baptiste BARDET, M. Alexis VERNIER, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- M. Christophe DELAMARE	Pouvoir à M. Alexis RAGACHE
- M. Stéphane BORD	Pouvoir à M. Pierre CAREL
- Mme Clarisse KIRCH	Pouvoir à Mme. Eve COGNETTA
- M. Pierre-Arnaud PRIEUR	Pouvoir à M. Gérard GUILLOPÉ
- Mme Julie GODICHAUD	Pouvoir à M. Jean-Baptiste BARDET
- Mme Camille FERET	Pouvoir à Alexis VERNIER
- Mme Lisa MADELEINE	Pouvoir à Laurence RENO

--ooOoo--

Madame Adeline DANIEL remplit les fonctions de Secrétaire.

Objet : Autorisation de signature du contrat « Culture, Territoire, Enfance et Jeunesse »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29,

Considérant :

- Que la Ville souhaite renouveler son engagement en faveur du déploiement d'un parcours d'éducation artistique et culturel en faveur des jeunes de 0 à 18 ans ;
- Que le contrat « Culture, Territoire, Enfance et Jeunesse » est un outil proposé par l'Etat par l'intermédiaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, l'Education nationale, et qu'il ouvre droit à des financements pour la Ville ;
- Que le projet présenté par la Ville a été validé par l'ensemble de ces partenaires ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Madame la Maire à signer le contrat présent en annexe qui a pour objet de définir les objectifs et les modalités de mise en œuvre du Contrat « Culture, Territoire, Enfance et Jeunesse » de Sotteville-lès-Rouen pour les années scolaires 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.
La délibération n°2023-24 est adoptée.**

Le Registre dûment signé;
Pour extrait conforme,
La Maire,



Luce PANE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20230209-2023-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2023

Affichage : 21/02/2023